



- Canton de SURGÈRES : M. Jean-Jack AUBOYER ; M. Thierry PILLAUD ; M. Jackie ALBERT ; M. Jean-Yves ROUSSEAU ;
- Canton de THÉNAC : M. Fabrice MOREAU ; M. Gérard BOUYER ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Jean-Philippe GUIGNOUARD ; M. Christian BRUNET ; M. Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Emmanuel DAUGY ; M. Jean-Jacques GAURIVEAUD ;
- Canton LES TROIS MONTS : M. Bruno GUICHARD ; M. Patrick BARIBAS ;
- Ville de SAINTES : M. Ammar BERDAÏ.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : M. Bruno BESSAGUET ; M. Denis ROUYER ;
- SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO : M. Francis GRELLIER ; M. Gérard PERRIN
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : M. Daniel BOURSIER ; M. Philippe NEAU ;
- CDC du BASSIN DE MARENNES : M. Patrice BROUHARD ; M. François SERVENT ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Philippe GACHET
- CDC de GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : M. Loïc GIRARD ; M. Jean GEAY ;
- CDC HAUTE SAINTONGE : M. Bruno ROBERT ; Mme Cécile BIRON ;
- CDC de L'ILE D'OLERON : M. Luc COIFFE ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : M. Alain FOUCHER ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : M. Philippe CHASSERIEAU ;
- SICN MONGUYON ET MONTLIEU LA GARDE : M. Jean-Luc BERTRAND.

ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS, Mesdames et Messieurs les délégués suivants

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : M. Hervé DE BLEECKER ; M. Alain MARTAIL ;
- Canton de CHANIERES : M. Alain SERIS
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Mme Martine BELLOTTI LEMONNIER ; M. Elisée BRUNET ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : M. Jean-Pierre PICOT ; M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU ; M. Bruno BLAZE
- Canton de LA JARRIE : M. Fabrice LEFEBVRE ; M. Jean-Pierre JAMMET ; M. Serge LETARD ;
- Canton de JONZAC : M. Claude BELOT ;
- Canton de LAGORD : M. Philippe GUIGNOUARD ; M. Patrick PHILBERT ; M. Jacques GLENEAUD ;
- Canton de MARANS : M. Régis MICHAUD, M. Philippe NERON ; M. Daniel BOURREAU ;
- Canton de MATHA : Mme Françoise LANOS-HIRT ;
- Canton de ROYAN : Mme Roselyne ZELECHOWSKI ; M. Stéphane DEVOUGE ;
- Canton de ST JEAN D'ANGÉLY : M. Patrick VION ;
- Canton de ST PORCHAIRE : M. Alain RENOUX ;
- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : M. Mickaël PERE ;
- Canton de SAUJON : M. Jean-Marc BABIN ; M. Florian BALAY ;
- Canton de THÉNAC : M. Pierre TUAL ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Gaël CHARPENTIER ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Philippe PICON ; Mme Christine FRESSONNET ;
- Canton LES TROIS MONTS : M. Jean-Michel RAPITEAU ; M. Johann LÉBOUCQ
- Ville de ROCHEFORT : M. Gérard PONS ; Mme Christèle MORIN ;
- Ville de SAINTES : M. Joël TERRIEN.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROYAN ATLANTIQUE : M. Christian PITARD ; M Serge ROY ;
- CDC AUNIS SUD : M. Olivier DENECHAUD ; M. François PELLETIER ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : M. Jean-Claude GRENON ;
- CDC DE L'ILE D'OLERON : M. Patrick GAZEU ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Mme Annie POINOT-RIVIERE ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : M. Patrick BERTHELOT ; M. Christophe CABRI ;
- SIVOM ST BRIS DES BOIS ST CÉSAIRE : M. Aurélien NADAUD ;
- SICN MONGUYON ET MONTLIEU LA GARDE : M. Jean-Marc PAILLE ;
- SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX : M. Jean-Dominique RAGONNAUD ;
- SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET : M. Michel GENOUEL ;
- DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME : M. Gérard PONS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Comité Syndical et le Bureau Syndical, installés suite au renouvellement des Conseils Municipaux de 2020, et modifiés lors de l'Assemblée générale du 25 Novembre 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 Septembre 2021 portant modification des statuts, nommément désigné « **Syndicat départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime** », syndicat mixte ouvert restreint au sens de l'article L.5721-8 du CGCT,

Monsieur le Président expose, qu'en application de l'instruction comptable M57, les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, lors du vote du compte financier unique.

Que les sections de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Financier unique approuvé, présentent les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :

Recettes .....	22 039 491.53 €
Dépenses .....	19 528 744.78 €
<b>Résultat excédentaire.....</b>	<b>2 510 746.75 €</b>

Section d'Investissement :

Recettes .....	2 491 825.25 €
Dépenses .....	381 786.23 €
<b>Résultat excédentaire.....</b>	<b>2 110 039.02 €</b>

Que la section d'investissement comporte des restes à réaliser pour la somme de 1 031 500.00 €.

Que bien que la section d'investissement 2023 affiche un excédent de 1 078 539.02 € après déduction des restes à réaliser, Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'affecter 500 000 € à la section d'investissement, en prévision des opérations d'investissement à venir.

Selon cette proposition, le résultat de la section de fonctionnement se répartirait de la manière suivante :

✓ Résultat de la section de fonctionnement avant affectation	:	2 510 746.75 €
✓ Excédents de fonctionnement capitalisés « article 1068 »	:	500 000.00 €
		<hr/>
✓ Résultat de fonctionnement reporté « ligne 002 »	:	2 010 746.75 €

Après en avoir délibéré

LE COMITE SYNDICAL

Et à l'unanimité des membres présents

1) **CONSTATE** que le Compte Financier Unique 2023 présente :

✓ Un excédent de fonctionnement de : .....	2 510 746.75 €
✓ Un excédent de financement en investissement de : .....	2 110 039.02 €
✓ Des restes à réaliser pour la somme de : .....	1 031 500.00 €

2) **DECIDE** d'affecter au Budget 2024, le résultat comme suit :

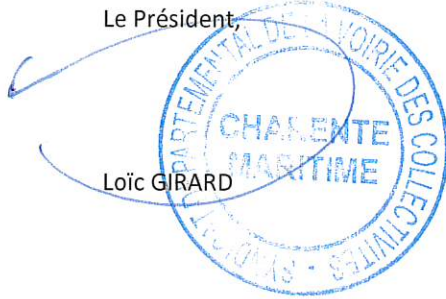
✓ Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes).....	2 010 746.75 €
✓ Report en section d'investissement (ligne 001 en recettes) .....	2 110 039.02 €
✓ <b>Excédent de fonctionnement capitalisé.....</b>	<b>500 000.00 €</b>

**AR Prefecture**

017-251701827-20240328-2024002D-DE  
Reçu le 04/04/2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Le Président,



Loïc GIRARD

Le Secrétaire de séance,

M. Michel PELLETIER

A blue ink signature, appearing to be 'Michel PELLETIER', written in a cursive style.

Auteur de l'acte : M. Loïc GIRARD – Président

Date de publication de l'acte sur le site internet de la collectivité :